

Enjeux climatiques : les autorités publiques et administratives indépendantes publient un document de travail sur leur rôle et leurs outils

Publié le 05 mai 2020

Toutes les énergies doivent aujourd'hui être mobilisées pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et à ses conséquences humaines, économiques et sociales. Les effets de l'épidémie, qui se manifestent aujourd'hui par une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre liée au ralentissement brutal de l'économie, viennent aussi interroger à plus long terme nos modes habituels de production comme de consommation et les confronter aux défis de l'urgence climatique.

Huit autorités administratives ou publiques indépendantes, parmi lesquelles l'Autorité de la concurrence, ont engagé ensemble fin 2019 des réflexions pour confronter leurs approches des enjeux climatiques. Elles témoignent, dans un document commun, de la nécessité de prendre en compte l'urgence climatique dans la définition et l'exercice de leurs missions et décrivent leurs leviers d'action.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 5 mai 2020

[Lire le communiqué](#)